

---

---

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Trente et unième séance – Samedi 13 décembre 2014, à 10 h 10

**Présidence de M. Olivier Baud, président**

La séance est ouverte à 10 h 10 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *MM. Sylvain Clavel, Pierre Rumo* et *M<sup>me</sup> Alexandra Rys*.

Assistent à la séance: *M. Sami Kanaan*, maire, *M<sup>me</sup> Esther Alder*, vice-présidente, *M. Rémy Pagani*, *M<sup>me</sup> Sandrine Salerno* et *M. Guillaume Barazzone*, conseillers administratifs.

### CONVOCATION

Par lettre du 2 décembre 2014, le Conseil municipal est convoqué en séances extraordinaires dans la salle du Grand Conseil pour samedi 13 décembre, à 8 h, 10 h, 13 h 30, 16 h 15 et 20 h, pour lundi 15 décembre, à 17 h et 20 h 30, et pour mardi 16 décembre 2014, à 0 h, 2 h, 4 h, 6 h et 8 h.

**1. Communications du Conseil administratif.**

Néant.

**2. Communications du bureau du Conseil municipal.**

Néant.

**3. Rapport général de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2015 (PR-1092 A)<sup>1</sup>.**

*Suite du premier débat*

**Le président.** Mesdames et Messieurs, merci de penser à signer la feuille de présence. Nous terminerons la séance à 12 h. Celles et ceux qui le désirent sont invités par la cheffe des chœurs, M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel, à répéter les chants de l'Escalade entre 12 h et 12 h 15. Des feuilles vous seront distribuées à cet effet.

Nous continuons le tour de prise de position des partis et je passe la parole à M. le conseiller municipal Jean-Charles Lathion.

**M. Jean-Charles Lathion (DC).** Merci, Monsieur le président. Les socialistes sont déçus. La presse genevoise est déçue. En effet, la commission des finances n'a pas dévoilé ses amendements. L'Entente élargie, dirai-je, ne s'est pas prêtée au jeu qu'elle a pu jouer l'an passé. Rappelez-vous l'an passé: tous nos amendements avaient fuité dans la presse. Le soir même où ils avaient été déposés en commission, ces amendements, d'ordre confidentiel jusqu'à l'édition du rapport, notamment ceux qui remettaient en cause le fonctionnement de certains départements, c'est-à-dire ceux de M<sup>me</sup> Salerno et de M<sup>me</sup> Alder, avaient fuité. Pendant un mois, nous avons été instrumentalisés, alors que nous avions joué un exercice démocratique. Ceux qui nous donnent des leçons de démocratie aujourd'hui, ceux-là nous avaient manipulés et ils avaient instrumentalisé la presse à leur guise. Eh bien, non, Mesdames et Messieurs, cela n'a pas été possible, cette année.

---

<sup>1</sup> Rapport, 2887.

Comme le rapporteur général l'a très bien souligné, ce projet de budget est le dernier de la législature 2011-2015. Rien d'étonnant, donc, à ce qu'il soit la concrétisation d'une politique dont l'écrasante majorité de gauche du Conseil administratif veut nous faire croire qu'elle garde tout sous contrôle. A l'en croire, les affaires de la Ville sont bien gérées et, dans ces conditions, l'avenir s'annonce des plus radieux. Dans la hotte du père Noël, on trouve tous les cadeaux destinés à assurer la réélection du Conseil administratif actuel. Le projet de budget est équilibré et présente un excédent de 13 695 francs, grâce à une augmentation des taxes d'usage du domaine public, qui viendra essorer les commerçants, mais dont la Ville n'est pas responsable puisque la nouvelle réglementation se veut cantonale, en l'occurrence. *Hosanna in excelsis deo! (Commentaires.)* Hosanna au père Longchamp, honni lorsqu'il souhaite désenchevêtrer les tâches entre Canton et communes, mais béni lorsqu'il annonce une manne qu'on n'attendait pas.

Dans la *Tribune de Genève* du 5 novembre 2014, la magistrate Salerno, radieuse, affirmait que ce projet de budget devrait au minimum obtenir l'aval des partis représentés au Conseil administratif, car il se veut en faveur d'une ville attentive aux besoins des familles, d'une ville de culture, d'une ville verte et d'une ville plus sûre. Ajoutez à la liste le fait que la Ville de Genève se définit comme un employeur exemplaire et vous vous dites «alléluia»! Circulez, il n'y a rien à voir! Reconduisons la sainte équipe qui nous guide et nous conduit au bonheur éternel! (*Rires et applaudissements.*) Non! Non, Mesdames et Messieurs. La situation n'est pas aussi rose que ce que la magistrate en charge des finances et ses collègues de gauche tentent de nous faire avaler. (*Remarques.*)

*Une voix.* Et de droite!

*M. Jean-Charles Lathion.* La dette se creuse, pour atteindre 1,5 milliard de francs, soit 45,5 millions de francs de plus en 2015. Le fait que, depuis 2007, en moyenne, les intérêts de la dette ont baissé, est un encouragement à emprunter davantage, si l'on en croit nos collègues d'Ensemble à gauche. Pour eux, la dette est virtuelle, puisque ce sont les banques qui prêtent à meilleur taux d'intérêt à la Ville et que l'argent des banques est inépuisable – tout le monde le sait.

Le Conseil administratif, qui veut à tout prix assurer sa réélection, refuse de considérer la baisse des revenus sur les impôts des personnes physiques et des personnes morales. A aucun moment il n'envisage de se préparer à un nouveau taux d'imposition des entreprises, annoncé à 13%, contre 24% actuellement, voire à une imposition sur le lieu de domicile, comme M. Sormanni l'a évoquée tout à l'heure. On a connu M<sup>me</sup> Salerno plus prévoyante à certains moments de cette législature, notamment lorsqu'elle nous rendait attentifs aux conséquences, en frais de fonctionnement, des investissements consentis pour les grandes infra-

structures, tels que le Musée d'art et d'histoire (MAH), le Musée d'ethnographie de Genève (MEG) ou la Nouvelle Comédie. Pour la magistrate des finances, il n'y a pas de quoi peindre le diable sur la muraille, il est urgent d'attendre et il ne sied pas de préparer l'avenir en cette année électorale...

On ne s'étonnera donc pas que ce gouvernement d'une gauche qui avait refusé la résolution R-175, comme M. Pagan l'a dit tout à l'heure, qui demandait qu'on redéfinisse les missions, les prestations et les priorités, dans l'objectif de se préparer à l'avenir, que ce gouvernement ait continué d'inventer de nouvelles prestations: InterroGE, l'allocation de rentrée scolaire ou encore de nouvelles subventions qui sont loin de supprimer ou de remettre en question celles que l'on alloue, depuis des années, à une clientèle partageant les idées de cette gauche dominante et arrogante. Vous en avez eu la démonstration tout à l'heure, lorsque M. Carasso a interpellé les partis de l'Entente et de cette droite élargie dont il se moque. La politique du millefeuille ne s'arrêtera pas tant que le Conseil administratif se trouvera dans sa composition actuelle. Nos enfants se retrouveront avec une dette qui sera lourde à assumer, mais cela, on n'en a que faire...

Parlons-en, de nos enfants, de leur avenir professionnel et des priorités des conseillers administratifs socialistes. Monsieur Carasso, vous nous avez interpellés, eh bien j'interpellerai vos magistrats socialistes, en charge des questions de formation et de culture. Dans le rapport, on lit que j'ai affirmé le soutien du Parti démocrate-chrétien à la politique muséale lancée par les prédécesseurs de M. Kanaan pour les grands chantiers de la Comédie, du MAH ou du MEG. Vous aurez aussi pu lire que notre parti a tenté en vain de connaître les priorités de notre ministre en matière de subventions. Le sens des priorités, notre ministre n'en a que faire. Il sait fouler comme un prince les pavés du festival d'Avignon. M. Kanaan, socialiste convaincu, a défendu bec et ongles un budget de 1,25 million de francs, avec une rallonge de 50 000 francs en 2013, pour un crédit extraordinaire en faveur de la participation de la Ville de Genève à l'exposition universelle de Milan. En commission des finances, il nous a annoncé 125 000 francs de plus en 2015, pour ce même objet. En revanche, pour l'exposition Cité des métiers, qui a lieu tous les trois ans et qui s'adresse aux jeunes écoliers et étudiants ou aux adultes et chômeurs en voie de reconversion dans notre canton, la Ville de Genève a réduit la voilure par rapport à 2012! Les services de M<sup>me</sup> Salerno sont responsables de la formation et de l'apprentissage. Elle vous a dit tout à l'heure qu'elle avait doublé le nombre de places d'apprentissage... Mon Dieu! Comme elle s'occupe bien de ce dossier... Le budget de la Cité des métiers est passé de plus de 400 000 francs, il y a trois ans, toutes dépenses confondues, à 54 000 francs, cette année. Voilà où nous en sommes, Mesdames et Messieurs!

Le Parti démocrate-chrétien ne remet pas la participation de Genève à l'exposition universelle en question; il l'a soutenue. Il n'a rien contre les Journées

européennes des métiers d'art, mais, quand on parle d'engagement et de choix en faveur de notre population, il y a de quoi s'offusquer. Rien n'est trop beau ou trop cher pour les magistrats socialistes, lorsqu'il s'agit de briller pour soi-même, mais lorsqu'il s'agit de l'orientation et de la formation professionnelle et continue, lorsqu'il s'agit de participer à la Cité des métiers, une manifestation d'envergure, avec 80 000 visiteurs en 2012, lorsqu'il s'agit de collaborer avec les représentants du patronat, des syndicats et de l'Etat, les princes du royaume de la Ville de Genève se montrent distants et parcimonieux. Drôle de sens des priorités! Le Parti démocrate-chrétien proposera de corriger cette inégalité de traitement tout à l'heure et j'espère bien que le bon sens l'emportera dans tous les groupes, tous partis confondus, et que vous soutiendrez notre amendement, Mesdames et Messieurs.

Nous sommes en période de Noël et permettez-moi d'évoquer un autre exemple d'absence de vision pour Genève et de dispersion financière, sous couvert de discours lénifiants. Je parlerai d'un sujet qui me tient particulièrement à cœur: la fête du 31 décembre, des 12 coups de minuit, du moment où l'on passe d'une année à l'autre. Certains d'entre vous s'en souviennent: en 2009, le Parti démocrate-chrétien s'était battu pour rétablir une fête que le Conseil administratif ne souhaitait plus organiser, une fête qui se veut limitée à un moment voulu. Par une motion, avec l'appui de l'ensemble du Conseil municipal, il avait pu le forcer à organiser une fête en Vieille-Ville en 2010, une fête qui fut belle et qui avait réuni tous les Genevois dans un lieu unique, toutes générations et toutes classes sociales confondues, avec les touristes qui, à l'instar de ce qui se passe dans toutes les grandes villes du monde, s'étaient vus conviés à communier avec le peuple de Genève dans ce passage à la nouvelle année. Coût de l'opération: 150 000 francs pour 15 000 participants. C'était trop beau pour que cela dure. Changement de maire – on passe de M<sup>me</sup> Salerno à M. Pagani; toujours la gauche –, changement de régime. Le budget est passé à 220 000 francs et on s'est installé sur la plaine de Plainpalais. Changement de maire, cette année: avec M. Kanaan – toujours la gauche –, la fête, moment unique, dans un lieu unique, à une heure unique, devient tentaculaire. Elle perd son esprit pour infiltrer trois quartiers, Sécheron, Jonction, Vieusseux, avec un programme, tenez-vous bien, diurne! Il ne s'agit plus des 12 coups de minuit, non! La journée voit des fermetures de rues, dès 13 h, au profit des amateurs de glisse, de roller ou de skate. Bien sûr, c'est l'occasion de saupoudrer les associations organisatrices, d'annoncer que d'autres pourraient en bénéficier dans les années à venir et d'occuper les fonctionnaires de la Ville, dont les fameuses Unités d'action communautaire, chargées du lien social. Tel qu'il est conçu dans la philosophie du magistrat ou de la gauche au pouvoir, le 31 décembre coûtera de plus en plus cher à la Ville, mais il assurera sans doute sa réélection. Après la journée, on nous organisera sans doute bientôt la semaine du 31 décembre, voire la quinzaine, voire le mois, à l'instar des grandes surfaces qui annoncent Noël en novembre déjà.

Entre le discours et la réalité, il y a souvent un gouffre. Dans le cas des socialistes de la Ville de Genève, comme nous l'avons entendu tout à l'heure dans le discours de M. Carasso, il y a deux gouffres: celui du discours et celui de la réalité. Vous l'aurez compris, Mesdames et Messieurs, ce budget n'est pas le nôtre. Nous ne nous y reconnaissons pas. Notre magistrat Barazzone a démontré qu'il savait embellir la Ville avec des moyens limités. (*Commentaires.*) Vous pouvez rire, mais la population peut juger. Il y a ceux qui parlent, ceux qui critiquent, ceux qui jugent, ceux qui voient et ceux qui font! (*Commentaires.*) Son programme urbanature a prouvé que la végétalisation de la Ville appartenait à ceux qui savaient se l'approprier, alors que les Verts et la gauche nous la promettent depuis une éternité. Au-delà des dogmes, il y a le sens pratique d'un parti, le Parti démocrate-chrétien, et d'un magistrat qui veut faire avancer Genève. J'aimerais relever ici, pour l'exemple, l'efficacité des deux polices, municipale et cantonale, qui travaillent ensemble en toute complémentarité, et affirmer tout notre appui, et celui de l'Entente, aux 26 postes d'agents de la police municipale (APM) demandés dans ce projet de budget. Il en va d'un objectif attendu et plébiscité également par l'extrême gauche de ce parlement, je le rappelle.

Lorsque l'on considère la complémentarité de ces deux corps de police et de leurs magistrats, MM. Maudet et Barazzone, que l'on est loin des gesticulations de M<sup>me</sup> Salerno et de M. Kanaan face à la demande du président du Conseil d'Etat de désenchevêtrer les tâches entre l'Etat et la Ville ou de leurs affirmations dans la presse visant à désécuriser la population! La séance surréaliste du Conseil municipal, convoquée par la gauche de ce parlement, le 24 novembre 2014, a consisté en une critique de l'Etat, alors qu'on devrait plutôt se préoccuper de travailler à améliorer le fonctionnement de nos institutions, ainsi que la nouvelle Constitution le préconise. Que demandent les citoyens, qu'ils soient de la Ville ou du Canton, mais qui paient toujours trop d'impôts, si ce n'est que les politiciens que nous sommes s'entendent à améliorer leur situation?

Mesdames et Messieurs, tel qu'il est présenté, ce projet de budget ne prépare en rien l'avenir. Il signifie le maintien des privilèges, le frein au changement, l'augmentation de la dette et un autofinancement insuffisant en regard des investissements. En l'état, le Parti démocrate-chrétien ne saurait l'accepter. Puissent les amendements qui s'annoncent contribuer à nous faire changer d'avis! (*Applaudissements.*)

**Le président.** Merci, Monsieur Lathion. M. Daniel Sormanni s'estime mis en cause ou pris à partie – c'est selon – par l'intervention de M. Carasso. Monsieur Sormanni, le bureau vous accorde deux minutes pour vous exprimer. Pendant que vous vous préparez, j'en profite pour demander à tout un chacun dans cette enceinte de modérer ses propos et d'éviter de prendre à partie ses collègues ou les

membres du Conseil administratif. Je vous remercie. Monsieur Sormanni, vous avez la parole pour deux minutes.

**M. Daniel Sormanni** (MCG). Merci, Monsieur le président. Il faut savoir raison garder dans les propos qu'on tient. J'essaie de le faire, de n'attaquer personne nommément, mais peut-être ai-je fauté. Je ne crois pas. Cela peut arriver. Le problème est d'essayer d'expliquer le pourquoi de nos positions, d'une manière générale et sans viser personne. J'étais donc «choqué», entre guillemets, des propos de M. Carasso; vous lui transmettez, Monsieur le président.

Comparaison n'est pas toujours raison. Sa comparaison ne tient pas forcément la route: la Ville de Genève comptant pour plus de la moitié de la force économique du canton, avec beaucoup d'habitants et d'emplois, elle ne peut pas être comparée à d'autres communes qui sont dans des situations complètement différentes, d'où tentative de modifier la péréquation intercommunale ou les charges entre les communes et le Canton. Ni Onex, ni Russin, ni Versoix, ni Veyrier, qui ont été citées, ne peuvent être comparées à la Ville de Genève. Leurs proportions diffèrent. Certaines communes, les plus riches de ce canton, autofinancent complètement leurs investissements en les intégrant directement dans leur budget de fonctionnement. Il arrive même qu'elles amortissent des équipements qui durent trente ans en une année, tant l'abondance est grande. On ne peut pas comparer ce type de communes à la Ville de Genève, en raison de l'abondance dont elles bénéficient.

Il faut comparer la Ville au Canton, parce que leur force économique est équivalente, dirais-je. Effectivement, le Canton est très endetté, plus que la Ville de Genève, proportionnellement, et il n'a pas de biens véritables, alors que la Ville de Genève a au moins l'avantage d'avoir des logements...

**Le président.** Merci, Monsieur Sormanni. J'estime que vous vous êtes exprimé sur la mise en cause et vous savez que vous avez l'occasion de vous exprimer par la suite. (*M. Sormanni poursuit. Le président coupe son micro.*) Je passe maintenant la parole à M<sup>me</sup> la conseillère municipale Marie-Pierre Theubet.

**M<sup>me</sup> Marie-Pierre Theubet** (Ve). Merci, Monsieur le président. A en croire certaines déclarations de ce matin, on a l'impression que notre Conseil administratif à majorité de gauche est irresponsable, illettré et incapable de tenir compte de la situation économique, bref qu'il est innocent de tout. Pourtant, le projet de budget amendé proposé aujourd'hui est équilibré et tient compte de la baisse des revenus, qui est préoccupante dans le contexte actuel. Je rappelle toutefois que,

mercredi, dans la presse, le baromètre économique montrait qu'une expansion de l'activité économique de 2,8% devrait survenir au bout du lac, l'an prochain, soit trois fois le rythme attendu dans l'ensemble de la zone euro. Pour la Suisse, le chiffre est 1,4%. La situation n'est donc pas aussi catastrophique que certains le disent. A les en croire, le Conseil administratif n'est pas informé de ce genre de choses.

Dans un contexte où les revenus des impôts ont effectivement baissé, le Conseil administratif nous présente un projet de budget qui, pour les Verts, selon leurs fondamentaux, dans le cadre de Genève, ville durable, se préoccupe des familles, en poursuivant la création de nouvelles places de crèche et en soutenant les modes de garde différenciés pour répondre aux besoins. Le Conseil administratif se soucie également des jeunes momentanément en situation de précarité et qui doivent trouver des logements à la mesure de leurs moyens. Il pense à mettre en place un service d'aide et d'information pour toute sorte de problèmes que nos concitoyens peuvent rencontrer et qui est facile d'accès. Il a mis en place des aides pour les plus fragilisés, des projets d'insertion professionnelle destinés aux chômeurs et procédé à la régularisation des emplois de solidarité. Il favorise de plus en plus la participation des habitants et des associations dans les projets les concernant. Pour les Verts, la Ville doit poursuivre cette approche et rester à l'écoute des avis et des besoins de la population. Dans le cadre de la ville durable, le Conseil administratif prend soin de la culture, en soutenant les artistes et les structures associatives qui s'activent dans tous les domaines artistiques, mais aussi les institutions de référence, bien sûr. Il a la volonté d'appuyer des projets destinés à des populations moins bien loties que la nôtre, dans un objectif de solidarité internationale. Il a aussi la volonté de mettre des logements à disposition des citoyens, en favorisant la construction de logements par la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social et par des coopératives. Pour les Verts, ces dernières doivent être développées encore davantage pour répondre à un mode d'habitat collectif intéressant de plus en plus nos concitoyennes et concitoyens. Le Conseil administratif poursuit enfin une politique énergétique chère aux Verts, avec un objectif fixé à 100% d'énergie renouvelable en 2050.

Le Conseil administratif veut une ville plus sûre, certes. Rappelons que les Verts ont accepté tous les nouveaux postes d'APM, contrairement à d'autres qui veulent refuser le projet de budget proposé aujourd'hui, et qui le feront peut-être, alors qu'ils affirment leur volonté de développer la sécurité en ville. Ce matin, on a entendu de tels propos de la part de notre collègue démocrate-chrétien, qui considère que ce n'est pas le projet de budget de l'Entente... Bon, très bien, mais nous nous posons tout de même la question du maintien des 26 nouveaux postes d'agents proposés en 2015 pour atteindre l'objectif de 200 APM, soit 1 APM pour 1000 habitants. Les 110 postes d'APM approuvés depuis 2012, représentant 62% du total des nouveaux postes, ont-ils été efficaces en matière de sécurité? Si oui,

comment en être convaincu? Les dispositifs développés en matière sociale et de proximité ne contribueraient-ils pas tout autant à la sécurité? Les Verts demanderont des évaluations concernant l'effet des APM, qui seront bientôt au nombre de 200, sur la sécurité en ville, si une majorité accepte le projet de budget.

Cette année encore, pour les quelques raisons que je viens d'évoquer, nous soutiendrons le projet de budget tel qu'amendé par le Conseil administratif et, en conséquence, nous ne déposerons aucun amendement.

Pour faire suite à ce que l'on a entendu sur les familles et les enfants, je terminerai par une phrase de Philippe Meirieu, entendue lors du dernier colloque sur la petite enfance: «Quels enfants allons-nous laisser au monde et quel monde allons-nous laisser aux enfants?» Je vous remercie. (*Applaudissements.*)

**M. Denis Menoud** (HP). Monsieur le président, vous savez sans doute que, dans les votes budgétaires, les quelques indépendants que nous sommes font parfois pencher la balance. Je dis bien «parfois».

Devant le projet de budget proposé et amendé, je comprends que l'Alternative soit béate. Genève croule sous l'argent. On ne sait plus qu'en faire. On s'invente des subventions et on rajoute par-ci et par-là. Je rappelle que le budget de la Ville de Genève correspond à celui d'un pays africain que je connais, mais que je ne nommerai pas, et qui compte 11 millions d'habitants. Il est soixante fois plus peuplé que la Ville de Genève et il n'a de loin pas toutes ses infrastructures. En plus de cela, comme vous le savez, puisqu'on en parle ici, il est atteint par une terrible maladie, le virus dit Ebola, dont on se demande toujours d'où elle vient. Dans les choix politiques dont l'Alternative nous parle, il n'y a aucun choix, à part l'égoïsme et l'agrégat d'intérêts particuliers des uns et des autres.

Je prends un exemple: l'augmentation des subventions. La subvention de l'association *Aspasie*, qui s'occupe des prostituées – dont je rappelle que, d'après la presse, d'après le *GHI*, 90% d'entre elles sont étrangères, sans permis et Dieu sait quoi... (*protestations*) –, augmente de 30 000 francs. On créera aussi un café, le *Café Cornavin*; l'association responsable du projet sera dotée de 91 000 francs pour les frais d'exploitation. Cela sort du rang. Tous les patrons de bistrot à Genève, même associatifs, seront contents de savoir que la Ville subventionne ainsi des associations et des cafés. Je parle de ces montants parce que l'association *Médecins sans frontières Suisse*, dont on ne peut pas dire qu'elle est inactive, car c'est l'une des rares associations du monde qui va sur le terrain, retrousse ses manches et lutte contre les pandémies, touche 8000 francs. De qui se moque-t-on? Et vous venez nous parler de vision? Il y a zéro vision. On parle de vision de petits comptables, ce n'est même pas cela: c'est une vision d'ignorants.

A la même rubrique, on trouve le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Genève doit son prestige dans le monde entier au fait qu'elle est non seulement le siège européen de l'Organisation des Nations Unies – Dieu merci –, mais aussi du CICR, qui a un passé extrêmement riche et dense. On est connus pour cela; or, le CICR touche 51 500 francs! On voit la pingrerie de la Ville... Je mets cela en relation avec l'octroi de subventions à d'autres associations déjà grassement nanties, comme cette Aspasia. Il ne faut donc pas dire qu'il n'y a pas de choix faits. Des choix sont faits, qui sont extrêmement regrettables. J'y reviendrai.

Nous avons entendu M. Carasso et d'autres gens de l'Alternative. «Tout va bien, Madame la marquise...» Evidemment, on baigne dans l'argent; il coule à flots! Pas pour tout le monde. Ici, les fonctionnaires, les associations, tout le monde est bien nanti et gâté. On ne sait plus quoi faire de cet argent. Regardez la culture! Il y a trop d'argent, alors on lui en donne davantage, au social aussi, à n'importe quoi, parce qu'il n'y a pas de réflexion. C'est cela qui est gênant; ce n'est pas seulement le saupoudrage.

D'autre part, j'écoute le discours de cette nébuleuse de la soi-disant droite élargie, ce qui ne veut strictement rien dire. L'année dernière, vous vous en souviendrez, Monsieur le président, ces gens-là sont venus avec une hache pour couper les Unités d'action communautaire, le Service Agenda 21 – Ville durable, etc. Que n'avait-on pas entendu! J'avais dénoncé cette démarche purement politique. Aujourd'hui, le discours est très lénifiant. Celui que tient le candidat du Parti libéral-radical au Conseil administratif est affligeant de pauvreté. C'est lui, le pauvre, intellectuellement. Il compare Genève et la France... On n'est déjà pas dans l'Europe – Dieu merci, Dieu nous en garde – alors, Monsieur le président, vous direz au candidat du Parti libéral-radical que nous ne sommes pas en Grèce. Nous n'avons pas à liquider 25% de la fonction publique. On veut bien reconnaître quelques critiques du Parti démocrate-chrétien; ses membres ont l'habitude du grand écart. Vous verrez, Monsieur le président, qu'ils accepteront le projet de budget ou qu'ils s'abstiendront. Les tours de manche des matamores font bien rire tout le monde. Le Parti démocrate-chrétien a un magistrat, qui a des postes en jeu. Ses élus mettront-ils cela en péril? Bien sûr que non.

Certaines critiques formulées à l'encontre du Conseil administratif sont tout à fait justifiées. C'est vrai que l'équilibrage du projet de budget connaît une sorte de «tour de passe-passe», entre guillemets, avec cette augmentation des taxes d'usage du domaine public, qui touchent les chantiers. On se réjouit de voir les travaux finir plus vite, car leurs coûts augmenteront... Mais n'y croyez pas, Mesdames et Messieurs. Surtout pas. Enfin, que voulez-vous, on n'a pas d'autre solution à ce stade.

Monsieur le président, vous transmettez au Conseil administratif que je regrette son manque de réflexion. Les nantis n'ont pas de réflexion. Ils sont là,

ils se gavent et c'est tout. Après moi, le déluge. Et si le déluge ne vient pas, on verra. Je prends un exemple sur le projet de budget du social. On nous parle des places de crèche et des retraités, c'est fort intéressant, mais, aujourd'hui, dans nos sociétés occidentales, on voit émerger comme tendance sociale lourde non seulement le remplacement des humains par les robots, mais aussi la précarisation. A Genève, il y a beaucoup de personnes en situation de précarité, qui sont, soit très jeunes, soit âgées de 45 ans et plus, nous dit-on. Or, aucune réflexion n'est menée à ce sujet par le Conseil administratif. Il n'avance aucune proposition pour gérer cette situation sur le long terme. En revanche, il saupoudre...

En l'état, Monsieur le président, nous allons de Charybde en Scylla. Entre la peste et le choléra, on ne peut malheureusement que choisir de souscrire à l'amendement général du Conseil administratif, à contrecœur et à reculons, pour soutenir ce projet de budget, malgré ses tares innombrables. Il n'y a pas d'autre choix, étant donné la déliquescence complète du Mouvement citoyens genevois et de l'Entente élargie. Je vous remercie. (*Brouhaha.*)

**Le président.** Merci, Monsieur Menoud. Je donne la parole à M<sup>me</sup> la conseillère administrative Sandrine Salerno... M<sup>me</sup> la conseillère administrative renonce pour l'instant.

#### *Deuxième débat*

**Le président.** Pour débiter, Mesdames et Messieurs, je vous sou mets l'amendement général préparé par le Conseil administratif; veuillez vous référer aux pages 248 à 269 du rapport. S'il est accepté, nous travaillerons sur cette base. Je donne la parole à qui la demande... Personne ne la demande.

**Mis aux voix, l'amendement général du Conseil administratif est accepté à l'unanimité (71 oui).**

**Le président.** Je rappelle que les amendements concernant les subventions seront traités à la fin de l'étude du projet de budget de chaque département. Nous commençons par le département des autorités. (*Commentaires.*) Les amendements ont été distribués aux chefs de groupe. Les copies individuelles arrivent. Le Service du secrétariat du Conseil municipal peut-il me renseigner à ce sujet? Les photocopieuses sont en marche. Il est dommage que tout le monde ne les ait pas sous les yeux; j'aimerais qu'on me signale dans combien de temps les copies seront prêtes. En attendant, je donne la parole à M<sup>me</sup> Vera Figurek, présidente de la commission des finances, si elle désire la prendre.

**M<sup>me</sup> Vera Figurek, présidente de la commission des finances (EàG).** Merci, Monsieur le président. Je ne pensais pas forcément prendre la parole concernant le projet de budget du département des autorités (*exclamations*), mais je me plie volontiers à l'exercice d'un petit intermède.

Comme chaque année, la commission des finances a auditionné le département des autorités et, en particulier, son directeur général, M. Moret. Lors de cette audition, nous avons déploré l'absence de représentation du Service du secrétariat du Conseil municipal, notamment de la cheffe de service, M<sup>me</sup> Cabussat, à la suite des changements d'affectations de postes survenus dans ce service. Nous avons eu la confirmation de M. Moret que la gestion du personnel était prise en mains dans ce service. Nous souhaitons que les personnes dont nous sommes responsables en tant que conseillères et conseillers municipaux, ainsi que le bureau du Conseil municipal, aillent de l'avant, afin que nous puissions continuer à travailler de manière sereine. Nous faisons entièrement confiance au bureau pour s'occuper de cette affaire, mais, à titre personnel et au nom de mon groupe, que je crois unanime sur ce point, nous serons très attentifs et attentives, tout au long de l'année, aux conditions de travail des travailleurs et travailleuses de ce service, dont nous sommes responsables, encore une fois. Je le dis car, en tant que présidente de la commission des finances, j'ai eu affaire à de nombreux inconvénients: ce service a connu un fort taux d'absentéisme, des changements et des remplacements. Certaines personnes ont dû faire face à cet absentéisme et à des non-remplacements; quelques fois, la cheffe de service a dû prendre en charge énormément de tâches dévolues à d'autres personnes. Voilà, nous faisons confiance au Conseil administratif et au bureau du Conseil municipal pour continuer les négociations et faire en sorte que tout se passe pour le mieux. Monsieur le président, je vous remercie et je vous redonne la parole. (*Rires.*)

**Le président.** Je vous en sais gré, Madame Figurek. Pour la forme, je demande au rapporteur général de la commission des finances, M. Alfonso Gomez, s'il désire prendre la parole. (*Brouhaha.*) Ce n'est pas le cas. Je donne la parole à M<sup>me</sup> la conseillère administrative Sandrine Salerno.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs, vous n'avez peut-être pas encore tous reçu les amendements, mais nous pouvons quand même commencer à en discuter. Les deux premiers amendements déposés par le Parti libéral-radical sont simples; il pourrait d'ores et déjà les défendre, indépendamment du fait que vous les ayez reçus ou pas. Il s'agit du gel des annuités du personnel pour l'ensemble de la fonction publique, également proposé pour les institutions de la petite enfance, soit des montants respectifs de 4 738 918 millions de francs et 1 470 000 million

de francs. Il est bientôt 11 h et le temps qui nous est imparti est relativement bref; je vous propose donc que nous entamions le débat général sur les annuités. Peu importe que nous n'ayons pas tous ces deux amendements sous les yeux; ils sont simples à comprendre et visent le gel des annuités pour l'année 2015. Si un représentant du Parti libéral-radical veut bien les défendre, j'interviendrai au nom du Conseil administratif pour contre-argumenter.

*Tous les départements.*

*Page xx, politique publique xx,  
groupes de comptes 30x, Charges de personnel.*

*Département de la cohésion sociale et de la solidarité.*

*Page 30, politique publique 54, Institutions pour la jeunesse,  
groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (page 7 des subventions).*

**M. Vincent Schaller** (LR). Madame la conseillère administrative, je vous remercie pour cette introduction. Mesdames et Messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter la première proposition d'amendement, qui sera la suivante. Le groupe libéral-radical vous propose un gel des mécanismes salariaux pour l'année 2015 en Ville de Genève, à titre exceptionnel, autrement dit la suppression des annuités. Celle-ci permettra à la Ville de Genève de démontrer qu'elle reste connectée à la population. Ce sera un signe pour dire que le personnel de la Ville est solidaire en période de difficultés. Bien entendu, celui-ci remercie la population de consentir à financer bon an, mal an un système de rémunération extrêmement généreux. Un salaire moyen de 9000 francs en Ville de Genève n'est pas rien! Bien entendu, le personnel de la Ville remercie la population d'avoir accepté de verser 120 millions de francs, pas plus tard que l'année passée, pour sauver un régime de retraite unique en Suisse. N'est-ce pas, Madame la conseillère administrative? Il est unique en Suisse.

En 2015, les Genevois seront en difficulté et, par conséquent, le personnel de la Ville de Genève acceptera d'être solidaire. Les prévisions du Conseil administratif nous disent que la Ville encaissera moins d'impôts en 2015 qu'en 2014. Nous entrons dans une période de difficultés, ce que tout le monde pressentait depuis longtemps, mais, cette fois, les difficultés sont inscrites noir sur blanc dans le projet de budget 2015. Le meilleur indicateur en est l'impôt sur le revenu des personnes physiques, dont il est prévu qu'il rapporte 12 millions de francs

de moins, comme M. Genecand vous l'a indiqué un peu plus tôt. Quand la Ville encaisse 12 millions de francs en moins, cela signifie que la population, soit l'ensemble des contribuables de la Ville, perdra au bas mot 100 millions de francs de revenus. Je donne ces chiffres sous le contrôle du directeur adjoint du département des finances et du logement, M. Krebs.

L'année 2015 s'annonce plus difficile que l'année 2014, ce que personne ne conteste. Le groupe libéral-radical demande donc au Conseil administratif de ne pas fermer les yeux et de prendre ses responsabilités. Pour notre groupe, cela signifie de répartir au mieux l'effort entre tous: les contribuables, le personnel de la Ville, les institutions subventionnées, le Conseil municipal et le Conseil administratif. Nous déposerons plus tard deux amendements qui demandent de réduire de 20% les jetons de présence du Conseil municipal et les salaires du Conseil administratif. L'amendement que je vous présente maintenant vise seulement à geler les annuités du personnel de la Ville pour l'année 2015.

Je tiens à préciser une chose concernant le pseudo-équilibre du projet de budget présenté par M<sup>me</sup> Sandrine Salerno. D'un côté, les dépenses augmentent: 4 millions de francs de dépenses en plus pour M. Guillaume Barazzone, 7 millions de francs pour M<sup>me</sup> Esther Alder, 10 millions de francs pour M. Sami Kanaan! Le Conseil administratif est incapable de faire des choix. D'un autre côté, les impôts diminuent: 12 millions de francs en moins pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Il y a un déséquilibre fondamental entre les dépenses de la Ville, avec ses besoins de plus en plus imaginaires, et la santé économique des Genevois, qui se dégrade. Les revenus baisseront en 2015, et Dieu sait ce qui nous attend les années suivantes. Le secret ou la recette de M<sup>me</sup> Sandrine Salerno pour parvenir à un pseudo-équilibre du projet de budget 2015 tient en davantage de taxes et d'amendes pour tout le monde. Félicitations, Madame Sandrine Salerno!

Pour commencer, 4,5 millions de francs de taxes supplémentaires pour tous les propriétaires et locataires: le traitement des eaux usées, auparavant couvert par l'impôt, sera désormais financé par une nouvelle taxe. Vous l'avez compris, Mesdames et Messieurs, l'impôt est désormais entièrement englouti dans les mécanismes salariaux et le sauvetage de la caisse de retraite! Ensuite, 6 millions de francs de taxes supplémentaires d'usage du domaine public sont budgétés: la construction de logements, les terrasses de café essuieront une augmentation de la taxe de 400% dans certains cas! Avec les conséquences que tout le monde peut imaginer sur les montants des loyers – encore une fois, les locataires ne sont pas à la fête; merci, les socialistes! – ou encore sur les emplois dans la restauration. Par un prochain amendement, le groupe libéral-radical demandera que le Conseil administratif renonce à l'augmentation de cette taxe, car il est bien clair que la Ville de Genève reste libre d'encaisser ou non cet impôt supplémentaire. Pour couronner le tout, les amendes augmenteront de 1 million de francs. Ne soyez pas

surpris, Mesdames et Messieurs, si la police municipale fait du zèle en 2015: il faut bien équilibrer le projet de budget de M<sup>me</sup> Sandrine Salerno. Encore une fois, un grand bravo à elle!

Le groupe libéral-radical refuse cette façon de faire. La Ville de Genève doit tenir compte des difficultés économiques des Genevois et la méthode du Conseil administratif qui consiste à leur mettre un peu plus la tête sous l'eau est tout simplement inacceptable. Pour éviter ce dérapage, la solution est de parvenir à un compromis équilibré entre les contribuables, le personnel de la Ville, les institutions subventionnées, le Conseil municipal et le Conseil administratif. Le gel des mécanismes salariaux pour l'année 2015 constitue l'un des maillons de ce compromis équilibré. Pour ces raisons, je vous invite, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, à accepter à titre exceptionnel le gel des annuités pour l'année 2015. (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** Je trouve dommage, Monsieur Schaller, que vous n'acceptiez pas le projet de budget tel qu'il est présenté par le Conseil administratif car, en définitive, au-delà de la posture politique légitime que vous incarnez et qu'on peut saluer si on appartient à vos rangs, vous conviendrez quand même qu'il est mathématiquement, comptablement équilibré. Vous en avez fait la démonstration et je vous en remercie. Je peine à comprendre, hormis la posture dogmatique, pourquoi vous refusez non pas d'entrer en matière, puisque vous l'avez fait, mais d'accepter le projet de budget du Conseil administratif.

Vous nous avez fait un descriptif général des tares supposées, selon le Parti libéral-radical, que ce projet de budget présenterait. Je traiterai le gel des annuités dans son ensemble, que ce soit pour la fonction publique ou pour les institutions de la petite enfance, parce que c'est le même débat. Pour rester focalisée sur vos premiers amendements, je pense que c'est une mauvaise proposition. J'enjoins à l'ensemble des conseillères et conseillers administratifs municipaux de ne pas vous suivre. Pourquoi? Je parlerai d'abord de la forme.

Lorsque nous concluons, nous, le Conseil administratif, un contrat avec nos collaborateurs et collaboratrices, nous proposons une série de prestations, parmi lesquelles figure la rémunération. Celle-ci prévoit le caractère systématique de l'annuité. C'est un mode de rétribution particulier, que le secteur privé ne connaît pas, mais c'est ainsi que la fonction publique est organisée, qu'elle soit municipale, cantonale ou fédérale. C'est un engagement moral que l'employeur prend vis-à-vis de son employé, pour assurer sa progression salariale. Cet engagement est-il intangible? Non, je ne le pense pas. Mais pour le remettre en question, il faut respecter une certaine forme. Vous n'avez pas déposé cet amendement en commission des finances. Vous n'êtes pas venu devant mon département pour

en discuter. A aucun moment vous ne m'avez laissé un espace de discussion, en tant qu'employeur, avec les représentants de la fonction publique, que ce soit la commission du personnel ou les syndicats. Vous venez aujourd'hui avec une proposition qui n'a pas pu être discutée. Dans ce Conseil municipal, vous devriez être attentifs à la forme. Vous pouvez vouloir la suspension des mécanismes salariaux, à droite, mais, dans tous les cas, vous devriez laisser l'espace nécessaire au Conseil administratif pour en discuter avec ses collaborateurs et ses collaboratrices. Vous aviez trois mois et demi pour le faire et vous n'avez jamais formulé cette proposition. Elle est tardive et vous la déposez à un moment où la posture politique prime. Je serais peinée de voir à quel point vous maltraitez les institutions, le partenariat social et le lien entre l'employeur et l'employé, qu'il s'agisse d'ailleurs d'une structure privée ou publique. Voilà pour la forme. A ce stade, votre proposition est irrecevable.

Je pense aussi que votre proposition est dangereuse. Si l'on souhaitait geler les annuités de la fonction publique, et cela s'est fait en Ville de Genève, il faudrait en discuter avec nos collaborateurs et collaboratrices parce que ce sont ces personnes qui délivrent des prestations au public et qu'il ne suffit pas de les convoquer, un jour, de manière arbitraire, pour leur dire que leur progression salariale sera diminuée, voire stoppée, au motif que la posture électorale prime sur toute autre considération dans cette enceinte. Premier problème, donc: l'atteinte aux prestations.

Deuxième problème: les collaborateurs et les collaboratrices de la Ville sont des acteurs de l'économie. Vous la défendez, l'économie, Monsieur Schaller. Lorsque vous diminuez le niveau salarial des 4000 collaborateurs et collaboratrices de la Ville, vous diminuez d'autant leur capacité à être des acteurs de l'économie, à consommer et à la faire vivre. Ainsi donc défendez-vous un discours schizophrénique. D'un côté, vous nous dites que les choses vont mal, qu'il faut prendre des mesures et faire attention, mais, de l'autre, vous voulez pénaliser celles et ceux qui consomment au quotidien, celles et ceux qui font fonctionner Genève au quotidien, et les empêcher de jouer le rôle de citoyens consommateurs actifs. Je peine à vous suivre...

Finalement, ces hommes et ces femmes sont également des contributeurs. Ils paient des impôts. Votre discours est basé sur la baisse de l'imposition des personnes physiques. Vous relevez que, depuis les comptes 2013, le revenu qui en découle baisse. Et ce sont ces personnes que vous voulez léser? Avec moins de salaire, et donc moins de revenus, elles paieront moins d'impôts et, *in fine*, pour nous toutes et tous, c'est moins de prestations.

Or, donc, si je vous suis bien, Monsieur Schaller, vous voulez une économie qui fonctionne, mais vous ne voulez pas de consommateurs qui la fassent fonctionner. Vous voulez plus de recettes issues de l'impôt sur les personnes

physiques, mais, hormis les baisses d'impôts que vous avez proposées et que le peuple a acceptées en votation, vous voulez aujourd'hui que les personnes qui paient des impôts, sur leur salaire, en paient moins. Ce n'est donc pas un cercle vertueux que vous nous proposez, au nom du Parti libéral-radical, mais bien un cercle vicieux qui vise à moins de consommation, moins de contributions et, *in fine*, moins de prestations pour toutes et tous.

Il y a une dernière raison fondamentale qui fait que la proposition du parti que vous représentez est particulièrement malvenue, même si vous avez essayé de la défendre: nous ne sommes pas en période de crise. En Ville de Genève, nous ne sommes pas dans une situation économique où nous devons prendre des décisions à la va-comme-je-te-pousse pour faire en sorte que l'année 2015 fonctionne d'un point de vue financier. Nous avons un projet de budget équilibré qui permet de garantir les prestations et de rémunérer les collaborateurs et collaboratrices de la Ville pour le travail qui est fourni. Votre proposition est donc bien trop prématurée et elle ne correspond à aucune réalité financière ou économique. Elle correspond à une posture politique, que vous incarnez les uns et les autres, dont vous vous êtes fait le porte-parole, pour dire que les choses vont mal et qu'il faut se serrer la ceinture. Mais serrer la ceinture à qui et pour quoi? Vous êtes incapable de répondre à cette question parce que, aujourd'hui, il n'y a aucune utilité à bloquer les mécanismes salariaux de la fonction publique. (*Applaudissements.*)

**Le président.** Merci, Madame Salerno. Mesdames et Messieurs, j'attire votre attention sur le fait que les amendements dont nous débattons ne constituaient qu'un seul amendement au départ et que la Direction financière, qui nous aide dans l'établissement de la liste des amendements, l'a divisé pour des raisons techniques; en effet, le gel des annuités du personnel de la petite enfance relève des subventions. Cela étant, pour respecter l'esprit de cet amendement, je vous propose de ne procéder qu'à un seul vote concernant ces deux amendements. Je passe maintenant la parole à M. le conseiller municipal Carlos Medeiros.

**M. Carlos Medeiros (MCG).** Merci, Monsieur le président. L'amendement qui nous arrive est un amendement idéologique, bien sûr, à l'image de ceux qui l'ont déposé. La curiosité de ce débat est que ceux-ci ne risquent rien, puisqu'ils n'ont pas de conseiller administratif en place... C'est quand même étonnant.

On parle de geler les annuités du personnel des institutions de la petite enfance; je rappelle qu'un référendum sur les crèches vient d'être accepté, avec des signatures acquises très vite, ce qui montre bien le soutien de la population à ce genre de métiers. L'école est très importante, notamment pour les tout-petits. Je ne vois donc pas de raison à la mesure extrême que vous proposez.

On aurait pu – pourquoi pas? – assortir la mesure d'un seuil, par rapport à un certain montant de salaire. C'est ce vers quoi le Grand Conseil se dirige pour le petit Etat, à mon avis. Par souci de partager l'effort collectif de réduction du budget et du déficit, qui est important, que ce soit au niveau cantonal ou communal, il faudrait peut-être commencer par le haut, plutôt que par le bas. Nous aurions pu vous suivre si la mesure n'était pas extrême; dans ce cas, malheureusement, le Mouvement citoyens genevois ne vous suivra pas.

Cela dit, on a aussi évoqué la réduction de 20% du traitement des conseillers administratifs. Effectivement, ils ne sont pas mal lotis, par rapport à la moyenne de la population, mais posez-vous les bonnes questions, Mesdames et Messieurs: aimeriez-vous que nos conseillers administratifs se laissent tenter – on dira ça comme ça – par de petits cadeaux, parce qu'ils ne gagneraient pas leur vie correctement? On peut l'envisager. Dans certains pays, si une certaine corruption existe, c'est parce que la rétribution des postes n'est pas à la hauteur de l'effort demandé, ce qui permet à un certain «trafic d'influence», entre guillemets, de s'installer. C'est une mesure démagogique. Nous entrerons bientôt en période d'élection; le Parti libéral-radical cherche déjà à se positionner avec deux ou trois moments forts dans ce débat qui correspond à son idéologie, mais qui ne nous concerne pas.

Pour la diminution de 20% des jetons de présence du Conseil municipal, la logique est la même. Malheureusement, tous les groupes ne sont pas logés à la même enseigne. Nous n'avons pas tous de bons amis qui subventionnent peut-être notre institution démocratique, notamment nos partis. Comme vous le savez tous, chers collègues, une partie des jetons de présence part dans les caisses des partis. C'est avec cela que nous pouvons développer l'activité démocratique qui permet, entre autres, de nous faire élire dans cette assemblée.

Dans son introduction politique de départ, mon collègue Sormanni a déjà mis certains points en avant. Nous sommes dans une logique d'équilibre, mais à quel prix? Nous devons réduire la voilure et, pour l'instant, ce n'est pas le cas, notamment au niveau des investissements. Le problème est toujours le même: où s'arrêtera-t-on? Pendant des années, un plafond de 100 millions de francs existait. Aujourd'hui, nous l'avons largement dépassé. J'ai eu l'opportunité de parler de cette problématique avec M. Pagani. Il a ses propres considérations sur le sujet et il faudrait peut-être y réfléchir: si nous nous dirigeons vers une baisse de recettes, dans la conjoncture actuelle, la Ville aura-t-elle toujours la possibilité de continuer à investir comme elle a investi jusqu'à maintenant? C'est une question de fond que nous nous posons et qui méritera une attention particulière de notre part. On pourrait éventuellement bouger légèrement ce curseur pour absorber un peu de l'augmentation de la dette, induite par les 45 millions de francs du budget d'investissement qui ne sont pas autofinancés. Nous verrons comment les travaux se dérouleront, mais c'est une piste pour réduire la voilure.

M<sup>me</sup> Salerno nous vante son budget. Depuis son arrivée ici en 2011, le Mouvement citoyens genevois reste fidèle à son principe; nous aimons les budgets équilibrés. On nous a déjà fait le coup de la taxe professionnelle à 4 h du matin... Cette année, c'est la taxe d'usage du domaine public; c'est quand même 6 millions de francs qui rentrent... Je dirais que c'est de «bonne guerre», entre guillemets. Le tout est d'arriver au bout avec un budget équilibré. Le Mouvement citoyens genevois déposera certains amendements, mais j'espère, chers collègues, que vous sortirez du débat idéologique et que vous essaieriez d'être un peu réalistes pour être d'accord, pour une fois, avec le bon sens du Mouvement citoyens genevois.

**Le président.** Merci, Monsieur Medeiros. Tous les amendements ont maintenant été distribués, en plus d'une liste qui les récapitule. Il y en a vingt-huit. On me signale une erreur, à l'amendement déposé par Ensemble à gauche concernant le Fonds général théâtre. Le nouveau montant est de 1,91 million de francs, au lieu de 1,9 million de francs. Vous pouvez effectuer la correction à la main; je vous remercie. Je donne la parole à M. le conseiller municipal Eric Bertinat.

**M. Eric Bertinat** (UDC). Merci, Monsieur le président. Je veux revenir sur les explications que Sandrine Salerno nous a données pour défendre la fonction publique, et plus particulièrement pour éviter le très éventuel gel des annuités. Madame Salerno, vous nous dites que vous voulez que les consommateurs fassent fonctionner l'économie. Vous parliez évidemment des fonctionnaires et vous aviez raison: ils ont les moyens de faire fonctionner l'économie. A vous écouter, j'ai envie de vous dire, puisque vous avez la recette: allez dans l'économie privée, prenez la tête d'une entreprise et appliquez vos bonnes recettes! Un entrepreneur n'a pas le plaisir d'augmenter des taxes, de chercher une multitude d'amendes ou encore d'attendre gentiment que l'impôt augmente, quand il est face à des frais fixes et à un produit plus ou moins performant. C'est facile de nous dire que les fonctionnaires doivent garder leur train de vie et leur revenu pour pouvoir faire fonctionner l'économie.

C'est très beau, mais vous accusez certains de maltraiter le lien social en voulant geler les annuités, alors que c'est ce que vous faites en ligne directe. Parmi nos concitoyens, aujourd'hui, il y a clairement trois catégories de personnes bien définies. Il y a celles et ceux qui gagnent bien leur vie. Il y a les fonctionnaires. Et puis, il y a des milliers de personnes qui sont exclues du marché du travail, soit parce qu'elles sont trop jeunes ou trop âgées, soit parce qu'elles n'ont pas de formation suffisante. Là, la recette des bons revenus pour faire fonctionner l'économie ne s'applique plus du tout. C'est une réalité. Dans cette république, aujourd'hui, certains ont de très bons salaires et les fonctionnaires de la Ville de Genève sont parmi ceux qui ont les meilleurs salaires, peut-être même de ce can-

ton, ou de Suisse – vous nous l’avez dit, voilà un mois, je crois. Je me demande même s’ils n’ont pas les meilleurs salaires du monde, tant les revenus sont élevés.

Deuxième remarque, toujours sur le lien social que nous risquerions de rompre en gelant les annuités: la gauche et les syndicats sont très forts pour rompre le lien social. La dernière grève des Transports publics genevois était très réussie en matière de rupture du lien social: elle a pris tout le monde économique en otage, en empêchant les gens d’aller travailler. Ce qu’on entend entre ces murs, une fois appliqué dans la réalité, c’est-à-dire hors du petit monde de la fonction publique, a un autre visage et nous ne sommes pas tous d’accord de ne rien avoir à dire sur ce qui se passe.

Je voudrais également rappeler que le statut du personnel actuel permet de garantir une indexation des salaires au coût de la vie. Cet acquis permet à la fonction publique, quelle qu’elle soit, de voir son salaire augmenter d’année en année, en fonction du coût de la vie. Et puisqu’on parle d’annuités, je rappelle également que l’annuité minimum en Ville de Genève est de 1988 francs, alors que celle du Canton ne s’élève qu’à 581 francs, pour s’amuser à les comparer. Encore une fois, on voit que la commune de Genève est extrêmement généreuse. Je rappelle encore que les collaborateurs de la Ville de Genève bénéficient d’un treizième salaire progressif. Quand vous demandez la raison du gel des annuités, la réponse est là: le projet de budget 2015 prévoit une augmentation des charges de personnel de 2%. Sur ces 2% qui reviennent chaque année, à un taux plus ou moins égal, nous voudrions voir des leviers s’appliquer. Mais rien ne se passe: d’année en année, la même augmentation des charges est défendue. Pour aller un peu plus loin que mon collègue Schaller, je rappelle enfin quelques chiffres. Le salaire moyen brut en Ville de Genève est de 7811 francs par mois. Le salaire médian est de 7928 francs.

*Une voix.* Et alors?

*M. Eric Bertinat.* J’entends quelqu’un demander «et alors?» Et alors, comparons ce chiffre avec le secteur privé, là où les trois quarts de la population travaillent. Le salaire mensuel brut médian, dit «standardisé», est de 6775 francs dans le secteur privé en 2010, contre 8573 francs dans le secteur public, soit un écart de 1800 francs par mois. C’est ce que nous voulons vous expliquer: il faut absolument faire des efforts pour baisser les charges de personnel de la fonction publique, afin que les gens qui ne bénéficient pas de ces salaires paient moins d’impôts. Et s’ils paient moins d’impôts, devinez ce qui se passera. Ils auront plus d’argent pour être des consommateurs qui font fonctionner l’économie. C’est l’objectif que nous poursuivons en vous proposant aujourd’hui, très modérément, du reste, ce gel des annuités. (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Jannick Frigenti Empana** (S). En ce qui me concerne, je reviendrai sur un contexte historique, quoique le terme d'«histoire» ne soit pas tout à fait adéquat.

Le 29 juin 2010, ce Conseil municipal a accepté les nouveaux statuts du personnel de la Ville de Genève. Ils ont été soutenus par la gauche et le Parti démocrate-chrétien; en troisième débat, l'Union démocratique du centre s'était ralliée à eux. De quoi étaient constitués ces statuts? Comment ces travaux ont-ils été menés? Ils ont été menés avec les partenaires sociaux et ils ont duré plus de deux ans. Ils étaient mandatés par le Conseil administratif et deux de ses membres plus particulièrement les ont conduits: M. Pierre Maudet et M<sup>me</sup> Sandrine Salerno. Ainsi étaient dépassés les habituels clivages droite/gauche. J'aimerais également rappeler les valeurs qui sous-tendaient ces travaux. Je vous les lis: «une perception de la fonction publique, le rôle de l'Etat, la place des jeunes salariés, la progression dans la grille salariale, ainsi que le rôle de certains avantages sociaux». C'est cela que vous avez voté, le 29 juin 2010.

J'entends les bancs d'en face, en tout cas le Parti libéral-radical, nous parler de responsabilité. Il y a une chose que je ne comprends pas. Les termes de «négociation» et d'«accord», également utilisés dans le secteur privé dans le cadre de négociation de conventions collectives de travail (CCT), si je ne m'abuse, ne valent-ils pas tripette aux yeux de ses membres pour qu'ils s'asseyent dessus aujourd'hui et demandent un gel des annuités? Celles-ci ont été négociées, je le rappelle, dans le cadre des statuts du personnel, approuvés le 29 juin 2010.

Pour conclure, c'est précisément quand il n'y a pas de négociation, quand on ne cherche pas un accord, qu'on se retrouve avec des grèves, parce que c'est le seul moyen d'expression qui reste. Enfin, j'aimerais dire que les conditions de travail se durcissent partout, aussi bien dans le secteur privé que dans la fonction publique. J'en veux pour preuve des suppressions de postes ici et là. Il est donc juste de respecter les contrats et la valeur du travail. Si ce respect ou cette valorisation peut prendre la forme d'augmentation ou de bonus dans le secteur privé, cela prend la forme d'annuités dans la fonction publique. (*Applaudissements.*)

**Le président.** Merci, Madame Frigenti Empana. Je prie les personnes à la tribune du public de bien vouloir prendre place et de rester assises. Merci. Je donne la parole à M<sup>me</sup> la conseillère municipale Vera Figurek.

**M<sup>me</sup> Vera Figurek** (EàG). Merci, Monsieur le président. Aujourd'hui, nous avons encore un bel exemple, donné par le représentant du Parti libéral-radical, M. Schaller. Merci, Monsieur Schaller, pour vos leçons de bonne gestion d'entreprise privée. Peut-être auriez-vous fait un excellent gestionnaire de ces grandes

multinationales... Je vois que cela vous fait grand plaisir. Seulement, nous sommes ici, mon groupe et moi-même, ainsi que nos collègues, pour gérer les deniers publics et nous voulons garantir des prestations à la population. Comme M<sup>me</sup> la magistrate socialiste en charge des finances l'a souligné, ces prestations passent également par un budget de fonctionnement et par un budget de ressources humaines.

Aujourd'hui, il est totalement absurde de dire que le projet de budget 2015 n'est pas équilibré. On n'a pas de déficit; on a même un léger boni – quelques dizaines de milliers de francs sont quand même un boni. La Ville va bien, mais pourquoi ne pas faire quand même des petites économies sur le dos des personnes qui ont contribué à faire en sorte que cette collectivité publique aille bien? Eh bien, non, Mesdames et Messieurs. Nous ne sommes pas d'accord d'entrer dans ce *new public management* proposé par M. Schaller – vous lui transmettez, Monsieur le président – car nous avons vu ce que ces nouvelles gestions provoquent dans d'autres Etats. Ne parlons pas du secteur privé; on a déjà vu ce qui s'est passé avec Serono et autres... Les entreprises font du bénéfice, et tant mieux; licenciements, on en fera encore davantage! C'est ce qui se passe dans le secteur privé et ce que vous voulez appliquer au secteur public. Nous refusons. Nous sommes fiers de payer un salaire décent à nos travailleurs et travailleuses. Leur travail mérite justement d'être reconnu et, s'ils peuvent l'injecter également dans l'économie, pourquoi pas?

Ce sont également des personnes qui paient leurs impôts. M. Schaller nous parle d'équité et de la gratitude que les fonctionnaires doivent avoir envers la population qui lui verse son salaire, tout en se serrant la ceinture parce que les autres sont en difficulté s'ils travaillent dans le privé. Quel joli raisonnement, Monsieur Schaller! Nous pensons au contraire que la justice passe par l'équité fiscale. Nous sommes en train de parler d'impôts: au niveau du Conseil municipal, la seule source de revenus en Ville de Genève est l'impôt. On ne peut pas en parler de la même façon que dans le secteur privé. D'où vient l'impôt? De ces personnes physiques, qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts en fin de mois. Nous ne voulons pas entrer dans la précarisation, que vous nous avez démontré être une mauvaise idée.

Monsieur Schaller, vous voyez ce qui s'est passé en Italie, il y a quelques jours encore, ou en France, en Espagne et ailleurs. Que provoquent vos politiques? Serrons-nous la ceinture, mais oui, comme en Italie: on serre la ceinture des fonctionnaires, on les précarise et ils descendent dans la rue! Voilà ce qu'on obtiendra, Monsieur Schaller. (*Commentaires.*) Et cela va de plus en plus mal. La population en a assez des politiques d'austérité. Elle l'a dit et elle l'a démontré. Malheureusement, il sied de dire que vous êtes très forts, durant les campagnes que vous avez menées pour ces dernières votations, outre les moyens économiques qui sont les vôtres, pour employer un procédé que nous n'employons

pas: vous faites peur à la population. Et elle vous suit contre son propre bien-être. (*Commentaires.*) Cela se démontre. La population a malheureusement accepté des réformes fiscales dont nous faisons les frais. C'est à cause d'elles que notre Ville de Genève a de moins en moins de revenus. Celles-ci ont été présentées par M. Schaller et son groupe; il n'est certes pas tout seul en Ville de Genève ou au niveau du Canton...

Que nous proposez-vous exactement? Une coupe de 4 738 918 francs, soit 4000 personnes touchées. On enlève 4 millions de francs et personne n'y verra rien. Non, Monsieur Schaller. Nous nous opposons à ce coup de force.

**Le président.** Madame Figurek, évitez de vous adresser directement aux personnes présentes dans cette enceinte. Je vous l'ai demandé auparavant. Merci.

*Mme Vera Figurek.* Excusez-moi, Monsieur le président. On nous dit qu'il faut faire un compromis, que les associations et le personnel doivent obtenir un peu moins d'argent, et on se vante d'avoir même déposé un amendement pour que les conseillères et conseillers municipaux, ainsi que les conseillères et conseillers administratifs, sucent une partie de leurs jetons de présence. C'est de la cosmétique! Il faut être sérieux: le projet de budget ne pose pas de problème de déficit, alors pourquoi voulez-vous opérer des coupes? Nous nous y opposons totalement.

Vous nous avez dit, Monsieur le président, que nous pouvions parler exactement de la même manière du gel des annuités du personnel des institutions de la petite enfance. Il est très curieux qu'on stigmatise ce secteur-là par une coupe de 1,47 million de francs dont on nous dit que c'est une subvention à mettre à part. Heureusement, en Suisse, il existe – ou plutôt il existait – ce qu'on appelle la paix du travail et, tout aussi heureusement, il y a des patrons qui sont en faveur de cette paix du travail, qui négocient avec leurs employés et qui veulent que le bien-être de leurs travailleurs contribue au bien-être de leur entreprise.

Dans le secteur de la petite enfance, nous sommes soumis à des contrats de droit privé. C'est pour cela que je parle de paix du travail. En Ville de Genève, ces contrats sont incarnés par des CCT. Mesdames et Messieurs, vous êtes donc en train de demander aux personnes qui travaillent dans ce secteur de faire des efforts supplémentaires. Ma collègue socialiste a rappelé qu'on a opéré une refonte du statut du personnel de l'administration municipale en 2010. Le secteur de la petite enfance a négocié en dernier et on a laissé les partenaires sociaux s'en occuper. Dans la CCT, le Conseil administratif, en tant qu'employeur, s'est engagé envers ces travailleurs et travailleuses jusqu'en 2015. La CCT est en vigueur jusque-là. Monsieur Schaller et son groupe veulent donc nous mettre dans l'illégalité, puisqu'on ne respecterait plus la CCT en vigueur en retirant

arbitrairement 1,4 million de francs à ce secteur. Nous avons un accord avec ces employés. Nous ne vous suivrons pas et vous savez bien que la Ville perdrait devant un tribunal. Vous nous faites perdre du temps et nous n'entrerons pas en matière sur ces amendements. Au contraire, nous estimons que la Ville pourrait faire un effort pour ce secteur en particulier. Nous pourrions même le municipaliser et offrir aux employés des conditions de travail au même niveau que dans les autres secteurs. C'est déjà le cas parce que notre magistrate y veille. Nous voulons renforcer ce secteur, plutôt que le pénaliser, mais nous en discuterons peut-être lors d'un prochain budget.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie et je vous invite à rejeter ces deux amendements qui sont totalement arbitraires, qui sortent d'un chapeau et qu'on vient de découvrir, alors même qu'on avait trois mois pour en discuter, éventuellement avec les partenaires sociaux.

**M. Alfonso Gomez (Ve).** Depuis que le Parti libéral-radical ne s'occupe plus des pompiers, il est devenu pyromane. Je comprends qu'il ait gardé secrets ce genre d'amendements car il s'agit bien évidemment de jeter de l'huile sur le feu des relations sociales, comme plusieurs groupes l'ont dit précédemment.

Monsieur le président, j'aimerais tordre le cou à un certain nombre de poncifs qu'on entend depuis ce matin, si vous le permettez. A savoir que le canton de Genève serait en grande difficulté. Je recommande la lecture de cet excellent ouvrage, *l'Annuaire statistique du canton de Genève*, à l'ensemble des conseillers municipaux. Il est fort instructif. Je l'ai rapidement cité dans mon rapport, mais il vaut la peine de le répéter. Je vous donne simplement quelques exemples. Savez-vous, Monsieur le président, que le produit intérieur brut de notre canton est passé de 35 milliards de francs à 50 milliards de francs, durant ces quinze dernières années, soit une augmentation de 45%? Ce n'est pas ce que j'appelle un canton dans la grande pauvreté, comme cela a été dit précédemment. Je parle évidemment en général.

Savez-vous également que la masse globale des salaires sur la même période, en tenant compte de l'augmentation de la population, a augmenté de 60%? Que font l'Etat ou les entités publiques pendant ce temps-là? Pendant la même période, le budget du Canton augmente de 23%. Le budget de la Ville, qui soi-disant jette l'argent par la fenêtre, passe de 1,06 milliard de francs, à 1,14 milliard de francs, soit une augmentation de 7,5%, alors même que la droite nationale s'évertue à faire des transferts de charges de la Confédération sur les cantons et que le gouvernement cantonal de droite s'évertue à faire des transferts de charges et de responsabilités sur les communes. Pendant ce temps-là, il y a bien un problème: on limite les ressources de la Ville. Nous dire aujourd'hui que nous sommes en grande difficulté est faux. C'est simplement une posture idéologique.

Je recommande aussi aux conseillers municipaux de lire le rapport général sur le projet de budget 2015. La baisse des recettes de 12 millions de francs dont on nous parle se lit entre le projet de budget présenté au début et le projet de budget amendé. Quand on regarde les recettes des impôts entre les comptes 2013 et les prévisions actuelles, on voit une légère augmentation. L'amendement déposé, ni discuté, ni préparé, au motif que nous sommes en grande difficulté, est donc totalement infondé.

A ceux qui qualifient la fonction publique de nantis, pour répondre à mon préopinant de l'Union démocratique du centre, je réponds qu'il y a des secteurs – page 99, Monsieur Bertinat – où le salaire médian est supérieur à celui des administrations. Je vous en cite: le commerce de gros, par exemple. Dans les activités informatiques et les services d'information du secteur privé, il est bien plus haut. Dans les activités financières et d'assurances, le salaire médian est à 10 000 francs. La fonction publique est donc dans la moyenne. C'est vrai que vous trouverez des secteurs d'activité où le salaire médian est plus bas que dans la fonction publique: heureusement que la fonction publique ne connaît pas les salaires médians les plus bas! Mais vous trouverez aussi des secteurs où il est bien plus haut.

Monsieur le président, ces amendements complètement illogiques et improvisés seront refusés par le groupe des Verts, qui invite l'ensemble de ce Conseil municipal à les rejeter. (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Martine Sumi (S).** Malgré cette année d'anniversaire de leurs droits, les enfants n'occupent pas une place assez importante à l'intérieur de nos débats budgétaires. C'est en pensant à eux que j'essaierai de vous démontrer qu'il faut refuser le gel des annuités pour la fonction publique municipale et pour les institutions de la petite enfance subventionnées. Ce qui m'interpelle, c'est notre absence de prise en compte des enfants dans une vision globale de nos politiques publiques, avec ce sentiment paradoxal que notre époque surinvestit les enfants dans l'imaginaire et dans l'affect et nie leur existence réelle, dans le même temps, en refusant de leur faire une place dans les affaires des grands.

Une ville attentive aux besoins des familles? Oui, ce projet de budget propose 200 nouvelles places pour l'accueil de la petite enfance, le renforcement du Service de la petite enfance, davantage d'animations pour le parascolaire, des préaux mieux entretenus dans nos écoles et l'aide aux jeunes décrocheurs et décrocheuses. Quand on discute de l'accueil de la petite enfance, on entend le plus souvent évoquer des aspects financiers à court terme, les besoins de l'économie, le tout saupoudré d'arguments idéologiques peu étayés. En matière de petite enfance, manifestement, l'enfant n'est pas le sujet. Bien sûr, nous n'avons aucune objection au fait que les structures d'accueil permettent de concilier les

vies professionnelle et familiale. Bien au contraire. Mais il me semble que cet objectif pourrait être rempli même en considérant en priorité les besoins et intérêts des enfants. Toutes les études sérieuses montrent que la petite enfance est un moment clé dans le développement d'un individu et qu'un accueil dans de mauvaises conditions peut faire des dégâts importants. A contrario, toutes les études sérieuses démontrent que la préscolarisation précoce améliore les chances scolaires, entre autres choses, si elle est de bonne qualité.

Cela implique toutefois des moyens et une reconnaissance, y compris salariale, des compétences nécessaires à la prise en charge adéquate de petits enfants qui ne sont pas les siens. L'accueil collectif des enfants ne consiste pas simplement à les nourrir, les changer et les mettre au lit. Les structures d'accueil ne sont pas des garages où on parque les enfants, pendant que l'économie occupe les bras dont elle a besoin. Si on considère d'abord les enfants, si on admet que les structures d'accueil extrafamilial sont aussi et surtout un moyen parmi d'autres de prévention et d'amélioration de l'égalité des chances, cela implique alors d'engager des moyens financiers en termes d'organisation qualitative des structures et, bien sûr, de concrétiser une augmentation substantielle du nombre de places à disposition, de manière que tous les enfants puissent être accueillis, pour les familles qui le souhaitent.

Par ailleurs, concernant la place des enfants dans cette ville de culture, nous avons la chance que ce projet de budget prévoit une magnifique offre culturelle, qui s'enrichira de la réouverture de l'Alhambra, au printemps, du développement des prestations tous publics du MEG, déjà inauguré, avec une attention particulière pour le public des enfants, et du lancement de la Maison de la créativité, dans la campagne genevoise.

Une ville verte? Oui, pour les enfants; 27 000 m<sup>2</sup> de surface verte supplémentaire et de nouveaux arbres sont prévus avec l'ouverture du parc Gustave et Léonard Hentsch.

Une ville plus sûre? Oui, avec de nombreux nouveaux postes pour la police municipale et le Service d'incendie et de secours de la Ville de Genève.

L'aménagement de la Ville de Genève met le doigt sur la question du territoire et de son partage ou, en l'occurrence, de son non-partage avec les enfants. Aujourd'hui, la réalité est non seulement que les enfants n'existent pas dans l'espace public, mais aussi qu'ils y sont indésirables. De moins en moins de lieux leur sont accessibles. Je ne m'étendrai pas sur les restaurants qui refusent les enfants ou sur les grands appartements à louer à des couples sans enfant exclusivement; je relève que ces exemples dépassent toutefois l'anecdote et qu'ils mettent en lumière un état d'esprit. Les enfants dérangent parce qu'ils font du bruit; ils rient aux éclats, ils crient, ils se bagarrent, ils envoient leur ballon où il ne faut pas et ils obligent les véhicules à ralentir. Bref, ils empêchent de tourner

en rond. Le fait est que nos villes offrent de moins en moins d'espaces à conquérir aux enfants. Il n'y a pas beaucoup de rues sans circulation, ni de terrains plus ou moins vagues où inventer un monde, construire des cabanes et se battre, façon *Guerre des boutons*. L'espace public est le lieu des voitures et des dangers, réels ou imaginés. Les enfants n'y ont plus leur place et sont relégués aux endroits qui leur sont dévolus: leur chambre, la crèche et son jardin, si elle en a un, l'école et sa cour, ou les places de jeux sécurisées par les grands. Mais, pour grandir et se construire, pour explorer l'espace et les relations aux autres, un enfant a besoin de liberté, ainsi que de prendre des risques pour se confronter à ses peurs. Il a besoin que nous partagions avec lui ce que nous considérons un peu vite comme notre territoire. Cette affaire de grands doit devenir l'affaire de toutes et tous, dans un partage d'espace plus respectueux. Il faut arbitrer sainement entre gros quatre-roues et petits deux-jambes et construire du logement familial abordable au centre-ville, quand le terrain peut être cédé au prix fort pour faire baisser la dette, comme certains le souhaitent.

Pour le dire abruptement, dans la logique financière dominante, un enfant coûte beaucoup et ne rapporte pas grand-chose, sauf pour payer notre assurance-vieillesse et survivants, avec un peu de chance. Dois-je également rappeler que le nombre de dossiers de l'Hospice général est passé de 6000, en 2004, à 11 000, en 2013? C'est une énorme augmentation. Chaque fois qu'on touche aux prestations sociales, il faut se rappeler que 50% des personnes inscrites à l'Hospice général sont concernées par ces baisses.

En ce sens, la démarche de notre Conseil administratif, incarnée dans ce projet de budget 2015 qui vise, notamment, à prendre en considération l'intérêt des enfants dans ses diverses politiques, est porteuse d'un très bel espoir. En tout cas, ce projet de budget 2015 a convaincu l'Alternative que l'investissement en faveur des enfants est la seule voie praticable. S'il vous plaît, le gel des annuités n'est pas une bonne solution pour s'occuper décemment de nos enfants et de vos enfants. (*Applaudissements.*)

**Le président.** Merci, Madame Sumi. Je salue à la tribune la présence de notre ancien collègue M. Alexis Barbey, suppléant au Grand Conseil. (*Applaudissements.*) Je donne la parole à M. le conseiller municipal Adrien Genecand.

**M. Adrien Genecand (LR).** Merci, Monsieur le président. En préambule, je constate que les amendements que nous avons déposés vous ont tellement surpris que M<sup>me</sup> Sumi a été capable de lire un texte pendant dix minutes, manifestement non préparé, puisqu'elle ne savait pas qu'il y aurait des amendements... Voilà pour la partie humoristique de cette affaire.

La chose devient moins drôle, après vous avoir écoutés, Mesdames et Messieurs. J'ai eu l'impression que nous étions des Apaches en train de tenter de se défendre contre la troïka du Fonds monétaire international, qui nous avait imposé des coupes totalement indécentes, la suppression de plusieurs milliers d'emplois et un changement complet des statuts de la fonction publique. Pour ne prendre que le cas de la fonction publique grecque, elle a dû licencier quasiment immédiatement 4000 fonctionnaires, changer le statut de 12 000 autres et adapter toute une série d'éléments. Mesdames et Messieurs, ce n'est pas parce que vous dites n'importe quoi sur le sujet que cela change ce que nous vous demandons. Nous vous demandons simplement de geler les annuités. Nous ne touchons pas au premier franc de salaire des fonctionnaires de la Ville de Genève pour l'année 2015. Cela revient juste à dire que l'augmentation de salaire, statutaire, certes, n'aura pas lieu cette année. Nous disons simplement que les prix à la consommation ne bougent pas en 2014, comme certainement en 2015. Il n'y a donc pas de raison d'augmenter mécaniquement les salaires. Cela ne veut pas dire que quelqu'un qui changerait de poste ou qui aurait d'autres compétences ou responsabilités ne serait pas augmenté. Nous demandons simplement que le mécanisme d'augmentation automatique ne soit pas maintenu cette année. (*Brouhaha.*)

Si vous voulez vraiment qu'on fasse un grand débat sur le statut de la fonction publique, puisque le Parti socialiste nous interpellait sur le sujet, je veux bien.

**Le président.** Chut! Mesdames et Messieurs, s'il vous plaît.

*M. Adrien Genecand.* Je vous remercie, Monsieur le président. J'étais présent en 2010 et le Parti libéral-radical n'a pas accepté le nouveau statut du personnel pour quelques très bonnes raisons. Au-delà du combat tout à fait louable qui consiste à revaloriser les jeunes employés et ceux qui sont le moins bien payés, avancées avec lesquelles je n'ai pas de problème, je constate qu'il n'y a rien eu de vraiment concret en termes de flexibilisation.

Pour ceux qui nous écoutent, je redonne le cadre de la discussion. L'employé de la Ville de Genève dispose de 25 jours de congé statutaires; à quoi s'ajoutent le pont entre Noël et le Nouvel An, qui est offert, le 1<sup>er</sup> mai et une série de jours fériés. L'employé de la Ville de Genève est probablement l'un des seuls employés du monde – c'est certain – qui a le droit de reprendre un congé tombant un dimanche un autre jour. J'ai eu quelques mauvaises années; si le 25 décembre ou le 31 décembre tombait le week-end, c'était un congé perdu. C'est la vie, c'est comme ça. Je n'ai pas rattrapé mon pauvre Noël que j'aurais dû avoir en plus de mon week-end. En Ville de Genève, je le répète, les employés ont le droit à 25 jours, au pont et à la compensation de fériés tombant sur le week-end. Nous n'attaquons pas cela, mais nous pensons qu'on peut envisager, dans une période

difficile, de ne pas augmenter automatiquement d'un franc le salaire de tout le monde, en l'occurrence de presque 2000 francs, comme M. Bertinat l'a dit.

A la fin, je veux bien me rallier à une décision de la majorité qui consisterait à dire que les annuités sont payées jusqu'à 80 000 ou 85 000 francs de salaire, mais plus au-delà. En revanche, j'ai un problème fondamental avec le fait qu'un employé qui toucherait 82 000 ou 84 000 francs et qui serait au-dessus du seuil fixé pour 3000 francs, mais qui a bien travaillé et qui a mérité son annuité, ne l'obtiendrait pas, alors que son collègue, du même service, qui touche 79 000 francs, mais qui aura peut-être moins bien travaillé, aura son annuité parce qu'il est en dessous du seuil. Cela me pose un problème en termes de management. Ce n'est pas comme ça qu'on motive les troupes et ce n'est pas rendre service aux employés que de les juger sur des critères délimités ainsi, mais, ma foi, si une majorité de ce plénum se dégage en troisième débat pour qu'on fixe un seuil en deçà duquel on peut et on doit payer l'annuité, cela m'ira très bien. Aujourd'hui, il est important de donner un signal aux gens qui vous écoutent, pour dire que nous sommes capables, en Ville de Genève, de payer le même salaire que l'année passée à nos employés, compte tenu de la situation économique qu'on connaît.

Quand M<sup>me</sup> Salerno nous explique que les annuités sont là pour encourager la consommation dans ce pays, c'est un peu comme quand M. Gauthier m'expliquait récemment que l'argent dépensé par une collectivité publique crée de l'argent. Je n'ai pas étudié la magie. Si une collectivité publique pouvait créer 1,50 franc en dépensant 1 franc, cela se saurait. On aurait des budgets à l'infini.

*M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer (EàG). Mais cela se sait!*

*M. Adrien Genecand.* C'est simple. A partir du moment où on encaisse 1,50 franc pour 1 franc dépensé, le budget sera infini. Facile! Il n'y aura plus qu'un chiffre, le huit grec couché, et la fête sera belle. On appellera la Banque nationale suisse pour lui demander d'imprimer un peu de monnaie, quand on en aura besoin pour notre budget infini, puisque dépenser de l'argent en crée... Non, Mesdames et Messieurs, ce n'est pas aussi simple que ça. Comme je vous l'ai déjà dit en préambule de ce débat budgétaire, la réalité est que les promesses ne peuvent être tenues si elles ne sont pas finançables. Le candidat François Hollande l'a fait en France: pendant plusieurs mois, il a expliqué que tout était possible, que l'âge de la retraite pourrait être abaissé, que des fonctionnaires seraient engagés et qu'ils seraient mieux payés. Il est en fonction et, dans les faits, il ne peut pas agir ainsi. Je sais que M. Gauthier reviendra toujours avec l'économiste Keynes, qui n'a pas dit que l'investissement public était bénéfique dans toutes les circonstances, mais qui a dit que l'action d'une collectivité publique – et c'est le cas de Veyrier, pour M. Carasso – qui dépense, investit et s'endette

est bénéfique pour l'économie, si elle n'a pas 30% d'endettement. A partir du moment où le taux de dette ramenée au produit intérieur brut est supérieur à 50%, taux bien supérieur dans le cas de la France, la chose appauvrit tout le monde et l'économie s'effondre. C'est tout ce que ça change... Keynes, qui sera sûrement longuement cité aujourd'hui, n'a jamais dit que l'investissement et la dépense publics étaient bénéfiques à l'économie en toute circonstance. Voilà pour éclaircir d'ores et déjà l'un des enjeux du jour.

Concernant le gel des annuités, il faut vous imaginer un croquembouche, ce gâteau de mariage à base de choux pâtisseries. Il est déjà très beau, il est très généreux; renonçons simplement au glaçage, s'il vous plaît.

**Le président.** Merci, Monsieur Genecand. Je salue à la tribune la présence de notre ancien collègue, M. Stefan Kristensen. (*Applaudissements.*) Nous avons encore quelques minutes devant nous. Nous essaierons de nous arrêter à 12 h. Je passe la parole à M. le conseiller municipal Pierre Gauthier.

**M. Pierre Gauthier** (EàG). Je vous remercie, Monsieur le président. Vous transmettez mes remerciements à M. Genecand pour m'avoir encensé de la sorte! Je me sens encensé car nous commençons le débat avec deux amendements qui sont la caricature de la dogmatique ultralibérale dont nous ne voulons pas. Depuis les dizaines d'années que l'ultralibéralisme est aux commandes du Canton, cette idéologie tout à fait mortifère et délétère l'a placé dans des difficultés où la Ville ne se trouve pas, puisque la Ville a une majorité de gauche, qui la dirige depuis quelques années. La droite s'acharne sur les pauvres, les chômeurs, les artistes, les travailleurs, les aînés, etc. et la gauche résiste. J'espère bien que ce projet de budget démontrera que la gauche de résistance, la gauche innovatrice, la gauche qui veut le partage des richesses, une certaine égalité et une équité dans le traitement des personnes sortira vainqueur.

Dans la liste de tout à l'heure, j'ai oublié les fonctionnaires. C'est évidemment la bête noire de la droite et de ceux qui se réclament de la droite élargie, mais qui sont un peu étroits d'esprit. Personnellement, je l'appelle la nouvelle farce. Les fonctionnaires ne sont pas des privilégiés, mes chers amis de la nouvelle farce. (*Brouhaha.*)

**Le président.** Monsieur Gauthier, essayez de modérer vos propos, s'il vous plaît. (*Le silence revient.*) Vous voyez que vous gagnez en attention immédiatement.

*M. Pierre Gauthier.* Merci, Monsieur le président. Je le dirai donc plus gentiment. Chers amis de la nouvelle farce, les fonctionnaires ne sont pas des privi-

légiés. Ce sont les employés d'une collectivité qui sont au service de nous toutes et tous. Si la droite n'est pas satisfaite du travail accompli par tel service ou tel département, personne ne l'empêche de demander un audit. Ce genre d'évaluation pourrait être mené dans le cadre du travail parlementaire que nous faisons ici chaque année, à longueur d'année. Au lieu de cela, vous souhaitez une sorte de punition collective, chose condamnée par le droit international humanitaire. Cette punition collective envers les fonctionnaires démontre la nature purement dogmatique de ces amendements.

De plus, elle est particulièrement indécente lorsqu'il s'agit du personnel des institutions de la petite enfance, auquel les parents confient leurs enfants, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus cher et de plus précieux à une société, puisqu'ils représentent son avenir. Dans mon cas, ce serait plutôt mes petits-enfants. Voici ceux que vous voulez punir: les gens qui s'occupent de nos enfants et de nos petits-enfants.

Oui, M. Bertinat nous l'a dit tout à l'heure: il y a une différence entre le salaire médian du secteur public et celui du secteur privé. Mais il oublie une donnée figurant dans les documents de l'Office cantonal de la statistique, qu'il n'a peut-être pas lus jusqu'au bout: si les employés de la fonction publique sont mieux payés que ceux du secteur privé en moyenne, c'est parce que leur niveau général de qualification est nettement plus élevé que celui des employés du secteur privé. (*Protestations.*) C'est comme cela; ce n'est pas moi qui le dis. Vous n'avez qu'à regarder les chiffres de l'Office cantonal de la statistique. Ils expliquent le différentiel entre les deux salaires médians. Je vous transmettrai le lien Internet si vous le voulez.

Il faut donc balayer ces deux amendements qui sont de la dogmatique pure et rester aux côtés de nos fonctionnaires, afin que ceux-ci puissent continuer à faire ce que nous leur demandons: être au service de la population.

**Le président.** Merci, Monsieur Gauthier. Le bureau a décidé de clore la liste des prises de parole.

Mesdames et Messieurs, vous avez reçu le chant de l'Escalade à répéter tout à l'heure. A ce propos, je remercie M<sup>mes</sup> Valérie Henot et Faïza Ait Si Brahim, qui nous font l'honneur de leur présence en ce jour. Elles travaillent pour le Service du secrétariat du Conseil municipal et elles vous distribuent tous ces papiers avec beaucoup de célérité et d'efficacité. Je les en remercie grandement.

Nous reprendrons nos débats à 13 h 30. Mesdames et Messieurs, je vous souhaite une bonne pause.

Séance levée à 12 h.

## SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif . . . . . 3274
2. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . . 3274
3. Rapport général de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2015 (PR-1092 A). Suite du premier débat et deuxième débat . . . . . 3274

Le mémorialiste:  
*Ramzi Touma*